

Demande d'installation de calicot

La Ville possède à 4 entrées de ville des structures pour y accrocher des calicots.

Les associations de la Ville peuvent demander d'y installer leurs calicots sous certaines conditions :

- Ils doivent être fournis par l'association
- Le format doit être de 3m x 1m
- Etre disponible sur le planning d'affichage
- Etre installé par les services municipaux

Indique un champ requis

Vos coordonnées	
Nom de l'association	
Nom	
Prénom	
Courriel	
Téléphone	
Demande	
Nom de l'évènement	
Date de l'évènement	
Nombre de calicots	

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

Soumettre